



# COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

## EXTRAIT

du procès-verbal 20 de la législature 2016-2021  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 18 mars 2021

**Présidence :** Monsieur Yvan Burnier, Vice-président  
21 conseillères et conseillers présents avec le Vice-président.

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 44/2016-2021 relatif à la rénovation du jardin d'enfants dit « Petit parc », 2<sup>e</sup> partie ;
- **entendu** les rapports de la commission chargée d'étudier cet objet et de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté à **main levée à l'unanimité, tel que présenté.**

### DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation de la place de jeux ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 150'000.— pour cet objet ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante ;
- d'amortir cet investissement par un amortissement annuel de CHF 15'000.— pendant 10 ans par prélèvement sur le compte de réserve 9282.00 « Etudes et investissements futurs ».

Ainsi délibéré en séance du 18 mars 2021.

Au nom du Conseil général

  
Le Vice-président  
Yvan Burnier



  
La Secrétaire  
Valérie Teissl